



MAISON DES JEUNES PHARE

RESPONSABLE DU JEUNE

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE: _____

TÉLÉPHONE : _____

PORTABLE : _____

ADRESSE MAIL: _____

Cadre réservé à l'association

Adhésion annuelle Phare (8€/jeune)
Moyen de paiement :

JEUNE

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

TÉLÉPHONE (si possession) : _____

AUTORISATIONS

▪ PRISES DE VUES ET DIFFUSION D'IMAGES

De nombreuses activités pédagogiques conduisent la MJ à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les jeunes. La MJ peut aussi être sollicitée par la presse. La loi relative au droit d'image oblige le responsable de la structure à demander une autorisation du responsable légal de l'enfant pour la prise de vue et leurs diffusions.

- **J'autorise l'association à la prise de vues et la diffusion d'images de mon enfant dans le cadre des activités** (presse, bulletins municipaux, expositions...):

OUI NON

- **J'autorise l'association à publier des images de mon enfant sur le site internet et les réseaux sociaux, dans le cadre des activités**
OUI NON

▪ AUTRES AUTORISATIONS

J'AUTORISE :

- **L'association à transporter mon enfant en bus ou minibus dans le cadre des activités**
OUI NON

- **Mon enfant à rentrer seul(e) à son domicile depuis la Maison des Jeunes**
OUI NON

Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant à participer aux activités dans le cadre de la Maison des Jeunes PHARE. Je déclare également avoir remplie l'ensemble des documents demandés. Au besoin, je m'engage à signaler toutes modifications de la situation de mon enfant auprès du responsable de la structure.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Maison des Jeunes PHARE et m'engage à le respecter.

Signature du responsable :

Signature du jeune :